

Compétences

Etablissement public territorial, Grand-Orly Seine Bièvre fonctionne sous la forme d'une « coopérative de villes ». Le territoire déploie son action dans le cadre des compétences instituées par la loi ou transférées par les communes.

3 grandes familles de compétences

Grand-Orly Seine Bièvre intervient dans différents domaines, au service des habitants du territoire et des 24 villes.

Développement territorial

- Aménagement
- Développement économique
- Environnement
- Habitat
- Politique de la ville
- Renouvellement urbain
- Plan climat-air-énergie
- Réalisation des documents d'urbanisme

Ces compétences sont exercées à l'échelle des 24 villes.

Espace public

- Assainissement et eau
- Gestion des déchets ménagers et assimilés

Ces compétences sont exercées à l'échelle des 24 villes.

- Voirie (cette compétence a été soumise à la définition de « l'intérêt territorial ») : elle est exercée sur les villes d'Arcueil, Athis-Mons, Cachan, Fresnes, Gentilly, L'Häy-les-Roses, Juvisy-sur-Orge, Le Kremlin-Bicêtre, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Villejuif, Viry-Chatillon).

Culture, sports et action sociale

- **Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial** (villes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Athis-Mons, Cachan, Fresnes,

Gentilly, L'Hâÿ-les-Roses, Juvisy-sur-Orge, Le Kremlin-Bicêtre, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Villejuif, Viry-Chatillon, Villeneuve-Saint-Georges).

> **Action sociale d'intérêt territorial** (villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon).

Le respect des spécificités communales

Grand-Orly Seine Bièvre exerce ses compétences dans le respect des spécificités communales. Les dynamiques que met en œuvre le territoire sont respectueuses des projets des villes et de la légitimité de chacune à maîtriser son développement. Grand-Orly Seine Bièvre s'appuie sur la conduite collective de politiques publiques, la gestion de proximité, l'égalité d'accès aux services et équipements publics et la mutualisation des moyens.

Axes forts d'intervention

La coopérative de villes privilégie le développement économique, la création d'emplois, la lutte contre l'exclusion et la réduction des inégalités par l'accompagnement des politiques sociales des villes.



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aérogare
Cedex

☎ 01 78 18 22 22